

## L'investissement productif

L'investissement productif ralentit en France à l'image de l'ensemble des pays de l'OCDE ...

Comme pour l'ensemble des pays de l'OCDE, l'investissement productif ralentirait sensiblement en 1991. En France, le rythme de croissance en volume serait proche de - 1 % après 4,8 % en 1990, conformément au résultat d'un modèle simple d'accélérateur flexible <sup>1/</sup>. Cette évolution est proche de la moyenne des pays de l'OCDE, à mi-chemin entre une décroissance en volume très forte pour le Royaume-Uni (- 12,6 % après - 1,5 % en 1990) et une croissance encore importante (7,3 % en 1991 après 10,5 % en 1990) pour l'Allemagne (Ouest), selon les prévisions de l'OCDE. Le Japon pour lequel les taux de croissance ont été les plus élevés dans le passé, connaîtrait pour sa part un ralentissement marqué avec un taux de croissance à un chiffre en 1991 (6,9 % après 13,8 % en 1990 et près de 15 % les deux années précédentes).

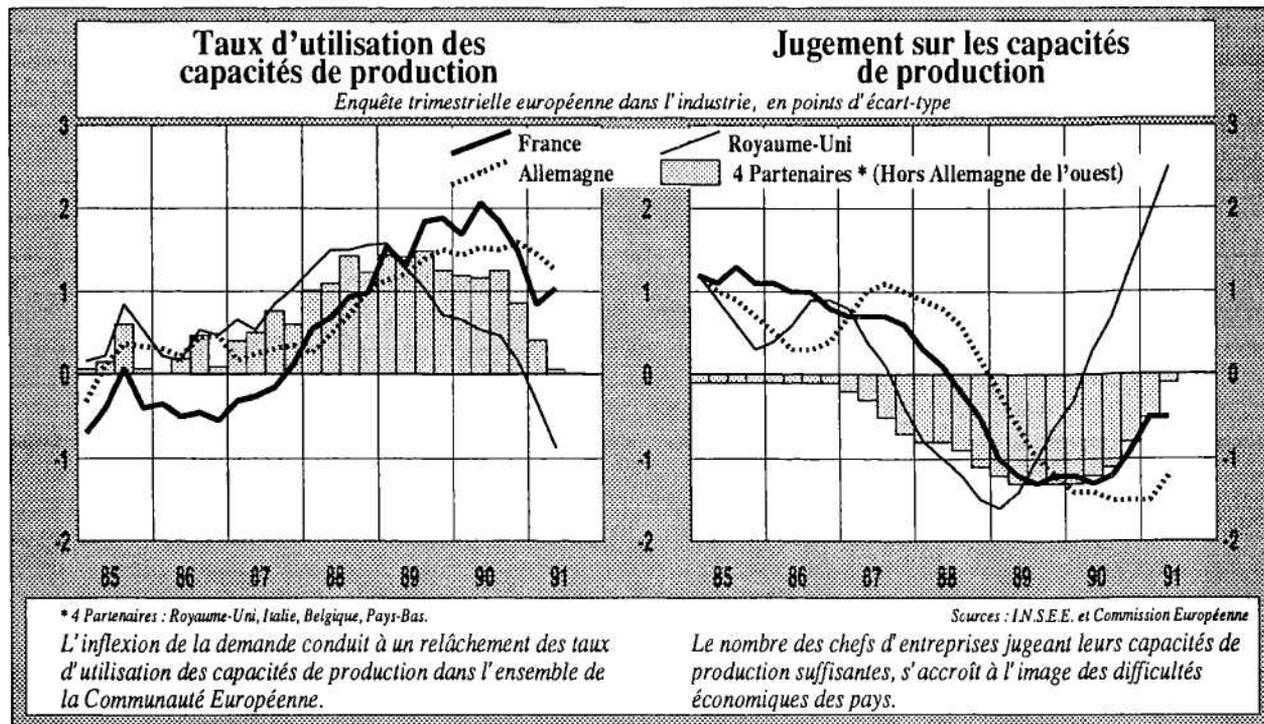


L'inflexion de la demande conduit à un relâchement des taux d'utilisation des capacités de production dans l'ensemble des pays de la Communauté Européenne. Amorcée en 1989 au Royaume-Uni et à la mi-90 en France, la baisse des taux d'utilisation apparaît seulement au premier semestre de 1991 en Allemagne de l'Ouest.

Les anticipations des industriels de la Communauté Européenne ne sont par ailleurs pas favorables. Le nombre de chefs d'entreprises jugeant leurs capacités de production suffisantes s'accroît à l'image des difficultés économiques des pays : fortement pour le Royaume-Uni depuis 1989 et modestement en Allemagne depuis le début de l'année 1991. La France se situe entre ces deux cas polaires avec une évolution voisine de celle de la moyenne de nos partenaires européens hors RFA. L'enquête trimestrielle dans l'industrie d'avril 1991 indique toutefois une tendance à la stabilisation des taux d'utilisation des capacités en France et des jugements sur les capacités de production.

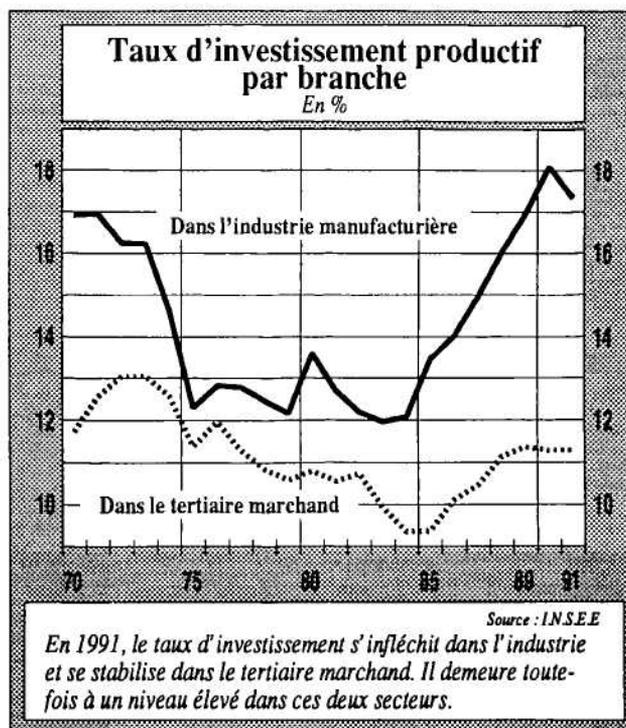
<sup>1/</sup> Voir note de décembre 1989.

# L'investissement productif



... et plafonnerait à un haut niveau en 1991.

L'évolution d'ensemble recouvrirait une certaine disparité sectorielle : recul de l'investissement dans l'industrie, accélération des dépenses pour les grandes entreprises nationales, stabilisation pour les autres secteurs.



## L'investissement productif

L'attentisme dû au développement de la crise du Golfe a accentué le ralentissement de l'investissement productif des SQS-EI, ce qui a conduit à une baisse de celui-ci au quatrième trimestre 1990 et au premier trimestre de 1991. L'opinion sur les carnets de commandes des producteurs français et allemands de biens d'équipement professionnel dans les enquêtes mensuelles ne laisse pas présager de reprise de l'investissement en biens d'équipement professionnel avant le second semestre de 1991. L'opinion sur les ventes et les intentions de commandes des grossistes en biens d'équipement recueillies dans l'enquête de mai dans le commerce de gros conduisent au même diagnostic. Par ailleurs, les déterminants habituels de l'investissement sont mal orientés sur la première partie de 1991. La croissance ralentie de la demande intérieure et extérieure se poursuit au premier semestre de 1991. La profitabilité diminue. Le seul élément favorable est la baisse des taux d'intérêt nominaux à long terme. Elle ne s'est toutefois pas encore répercutée sur les octrois de crédit aux entreprises, selon la dernière enquête sur le coût du crédit effectuée en janvier 1991 par la Banque de France. De plus, l'effet que l'on peut en attendre sur les projets d'investissements serait modéré dans un contexte de conjoncture déprimée. L'attentisme dû à la crise du Golfe étant passé, une remontée de l'investissement en fin d'année est envisageable. Le recul de l'investissement au quatrième trimestre de 1990 et au premier trimestre de 1991 pèserait néanmoins fortement sur l'évolution en moyenne annuelle.

### L'investissement dans l'industrie concurrentielle reculerait en 1991.

L'attentisme observé pendant le déroulement de la crise du Golfe a fortement pesé sur l'investissement de la fin de l'année 1990 et le début de 1991. L'enquête de mai 1991 <sup>1/</sup> fait apparaître une importante révision à la baisse des projets d'investissement pour 1991 par rapport à l'enquête de novembre 1990 ; le rythme d'évolution en volume serait voisin de - 6 %. Cette même enquête fait apparaître une évolution semestrielle plus favorable à partir du milieu de l'année. Celle-ci est conforme à la perspective de reprise de la demande intérieure et à un moindre degré de la demande étrangère, que laisse entrevoir les dernières enquêtes mensuelles de conjoncture dans l'industrie.

L'amélioration constatée dans le secteur de l'automobile en termes de demande au premier trimestre de 1991 conduit à une inflexion sur les taux d'utilisation des capacités de production qui passent de 84 % en janvier 1991 à 89 % en avril 1991. Les anticipations des chefs d'entreprise de ce même secteur s'améliorent : les capacités de production sont jugées suffisantes en avril alors qu'elles étaient estimées excédentaires en janvier. Ainsi le secteur de l'automobile procéderait en 1991 à une nouvelle augmentation en volume de ces investissements contrairement aux autres secteurs qui connaîtraient une stagnation voire un recul de leurs investissements.

L'investissement du secteur agricole resterait en volume à un niveau voisin de celui de 1991 après une augmentation de 3 % en volume en 1990, en dépit d'une hausse de revenu en 1990 supérieure à celle de 1989 (9,2 % en 1990 après 6,2 % en 1989). Les achats de matériels pourraient diminuer comme en témoigne notamment l'évolution des ventes d'équipement agricole observée dans la dernière enquête dans le commerce de gros. La recapitalisation destinée à la production de viandes resterait dynamique. Elle décélèrerait toutefois quelque peu en 1991.

<sup>1/</sup>L'enquête sur les investissements dans l'industrie a été renouvelée. Le nouveau questionnaire inclut désormais les investissements financés par crédit-bail.

## L'investissement productif

Le ralentissement de l'investissement productif du secteur du bâtiment et des travaux publics amorcé en 1989 se poursuivrait en 1991 en raison du ralentissement de l'activité (1,5 % de croissance en volume de la production après 3,2 % en 1990). L'enquête trimestrielle effectuée auprès des professionnels du bâtiment fait apparaître une dégradation des carnets de commandes à laquelle s'ajoute l'accroissement des difficultés de trésorerie.

Les répercussions de la crise du Golfe sur l'activité des services en début d'année 1991 ainsi que les difficultés de trésorerie croissantes (enquête trimestrielle d'avril dans les services) pèseraient sur le rythme de croissance de l'investissement. Celui-ci continuerait à s'infléchir en dépit d'une reprise possible de la production en fin d'année 1991. L'investissement du secteur des commerces connaîtrait une évolution semblable : le moindre dynamisme du secteur du commerce de gros est défavorable au développement de l'investissement de ce secteur.

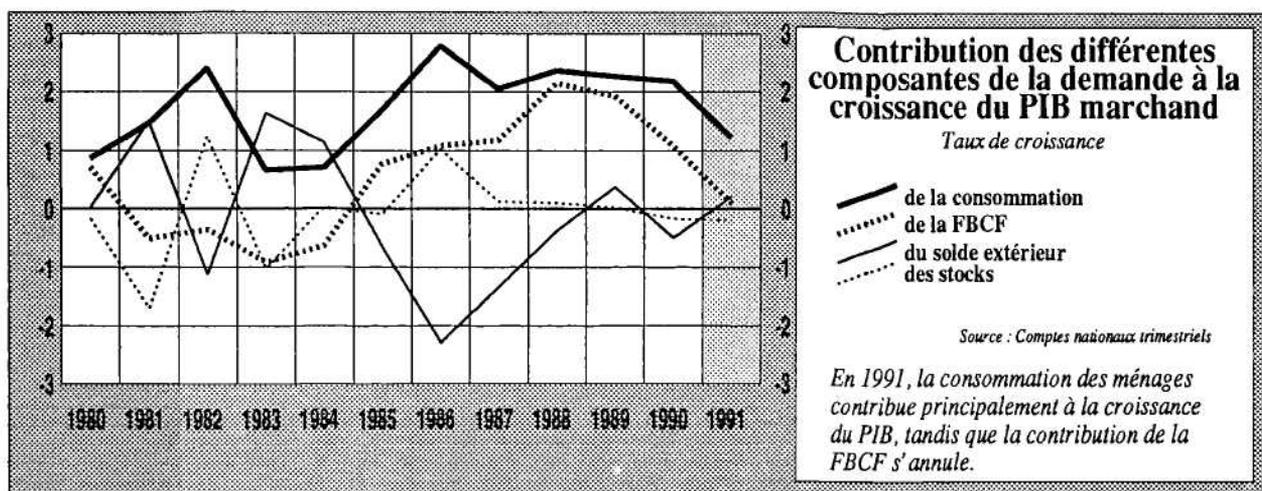
Seules les dépenses d'investissement des grandes entreprises nationales augmenteraient, notamment en raison des achats d'Airbus, Air-France poursuivant le renouvellement de son parc.

Investissement productif des entreprises	Volumes aux prix de l'année précédente				
	Evolutions, %				
Secteur (et pondération 1/)	1987	1988	1989	1990	1991
Grandes Entreprises Nationales (14 %)	-7,8 2/	3,2 2/	-1,5 2/	7,3 2/	7 à 8
Entreprises du secteur concurrentiel (86 %)	8,1	12,4 *	7,7 *	5 *	-1 à -2
Agriculture (6 %)	-3,6	13,4 *	8,3 *	3 *	-1
Industrie (34 %)	6,4	11,0 *	8,1 *	10 *	-6
Commerces-Services (42 %)	8,9	13,2 *	7,3 *	3 *	0 à -1
BTP (4 %)	7,5	14,1 *	7,2 *	2 *	-1
<b>ENSEMBLE DES ENTREPRISES (SQS-E)</b>	<b>5,8</b>	<b>10,6</b>	<b>9,0</b>	<b>4,8</b>	<b>-1</b>

1/ Structure de l'investissement en valeur en 1989.  
 2/ Le déflateur utilisé pour l'évolution des GEN est une agrégation d'indices de prix en produits conforme à la structure d'investissement en produit des GEN calculée à partir du compte 1987 définitif de la campagne de compte 1991.  
 NB \* Les chiffres portant un astérisque n'ont pu être actualisés par la nouvelle campagne de compte de 1991. Pour 1990, il s'agit de prévisions.

## La production

En 1991, la croissance du PIB marchand, évaluée aux prix de 1980, serait d'environ 1,5 % en moyenne annuelle après 2,8 % en 1990. Le ralentissement se concentre fin 1990 et sur le premier semestre de 1991, alors qu'une légère reprise aurait lieu au second. La contribution de la demande intérieure est moins forte qu'en 1990 ; bien qu'en net retrait par rapport à 1990, seule la consommation finale des ménages contribue de façon majeure à la croissance du PIB, d'un peu plus d'un point. La contribution du solde extérieur s'annulerait en 1991.



La production marchande augmenterait d'environ 2 % en moyenne annuelle après 4 % en 1990. Le ralentissement touche l'ensemble des secteurs à l'exception du secteur de l'énergie et est particulièrement marqué dans l'industrie manufacturière, le commerce et les services. La production des services marchands dont l'augmentation tendancielle est responsable d'environ 1/3 du rythme de croissance, demeure cependant la plus dynamique et contribue fortement à la croissance du PIB, de près d'un point.

### En 1991, le recul de la production manufacturière...

En 1991, la production manufacturière baisserait d'environ 1,3 % en moyenne sur l'année. Le recul marqué du quatrième trimestre de 1990 pèse sensiblement sur cette évolution annuelle. Au premier semestre de 1991, le fléchissement de l'activité est de moindre ampleur qu'à la fin de 1990. Il est suivi au second semestre d'un regain d'activité commun à toutes les branches de l'industrie manufacturière, dû à une reprise modérée de la demande intérieure et de la demande étrangère. Les opinions des chefs d'entreprise exprimées à travers les enquêtes de conjoncture confirment cette tendance : ils s'attendent à un redressement des demandes globale et étrangère, dès le deuxième trimestre, qui relancerait l'activité au cours de l'été. Une légère amélioration des perspectives de production s'observe ces derniers mois chez l'ensemble de nos principaux partenaires européens à l'exception de la RFA.

Le profil infra annuel caractérisant l'évolution de la production manufacturière en 1991 se retrouve dans l'ensemble des branches ; l'ampleur du recul varie pourtant selon chacune d'entre elles et dépend de l'évolution de leur demande en 1990. Ainsi, dans la construction automobile, la production diminuerait d'environ 4 %, elle baisserait d'environ 2 % dans les biens d'équipement professionnel et les biens intermédiaires et se stabiliserait dans les biens de consommation.

C'est dans la construction automobile que le niveau faible de la production atteint à la fin de 1990 pèse le plus sensiblement sur le rythme annuel de 1991, l'offre s'étant ajustée à ce moment là au repli de la demande. Cette branche connaîtrait en 1991 une évolution relativement plus favorable que l'ensemble de l'industrie manufacturière : la production est quasiment stable au premier semestre, soutenue par une demande étrangère dynamique en provenance de l'Allemagne. Elle bénéficierait dans la seconde moitié de l'année de la reprise modérée de la demande intérieure. Les perspectives de production et de demande tirées des enquêtes de conjoncture se sont sensiblement améliorées à la fin du premier trimestre et apparaissent bien orientées. L'utilisation des facteurs de production témoigne de cette conjoncture plus favorable : en avril les capacités de production ont été jugées suffisantes alors qu'en janvier elles étaient estimées excédentaires. Leur taux d'utilisation a augmenté entre janvier et avril, passant de 84 % à 89 % sur la période.

A la différence des autres branches, la production dans les biens de consommation serait stable en moyenne en 1991. L'atonie des demandes intérieure et étrangère du premier semestre entraîne un léger recul de l'activité : les carnets de commandes sont dégarnis, les capacités de production disponibles augmentent. Les industriels anticipent cependant un redressement de la demande globale au deuxième trimestre qui induirait une accélération de la croissance au second semestre.

Dans les biens d'équipement professionnel, la production baisserait d'environ 2 % en 1991 s'ajustant en cours d'année à une demande affaiblie. Cette branche s'est en effet révélée toujours dynamique en 1990, bénéficiant d'un investissement des sociétés encore soutenu. En revanche, en 1991, les perspectives ne sont plus aussi encourageantes : une demande étrangère atone associée à un investissement productif stagnant ne constituent pas des facteurs favorables à la croissance. Les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture traduisent ce même climat et font état de carnets de commandes particulièrement dégarnis. Les chefs d'entreprise envisagent pourtant un léger redressement de la demande globale dans les mois à venir. Cela permettrait à la production nationale de se stabiliser au second semestre, les producteurs étrangers bénéficiant sans doute davantage de ce supplément de demande.

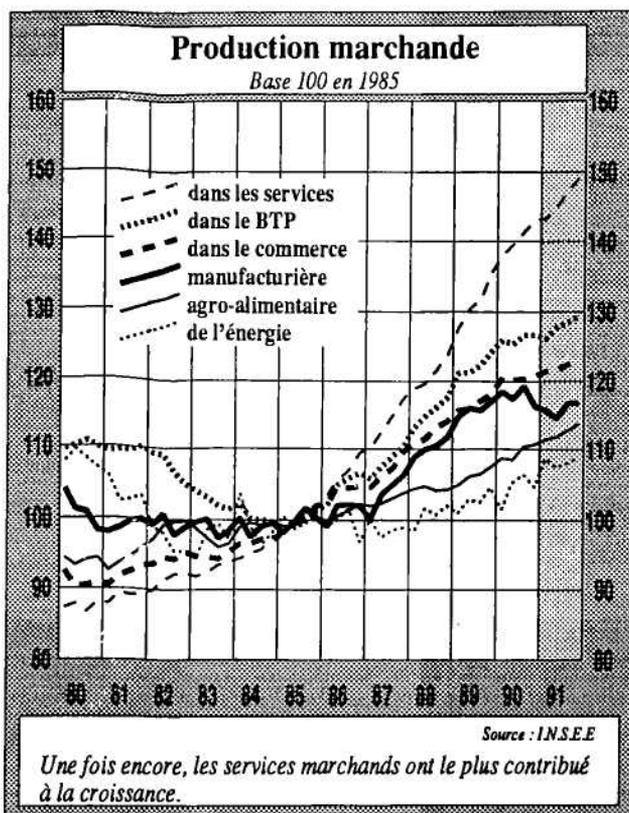
Le ralentissement de l'activité manufacturière en 1990 a sensiblement pesé sur l'évolution de la production de biens intermédiaires, notamment le recul observé au quatrième trimestre. Le premier semestre de 1991 s'inscrit dans la même tendance, avec une baisse moins prononcée de l'activité : la demande interindustrielle continue à fléchir et la demande étrangère à se tasser. Cependant, les anticipations de demande paraissent mieux orientées pour les mois à venir. Ces perspectives s'accordent avec une reprise de l'industrie manufacturière au second semestre qui conduirait à une croissance modérée de la production de la branche d'ici à la fin de l'année.

... s'accompagne d'une croissance soutenue de la production agricole et énergétique...

La production agricole croîtrait d'environ 2,5 % en volume en 1991. Cette progression résulterait d'une augmentation de la production végétale et d'une stagnation de la production animale.

L'augmentation de la production végétale provient d'une progression sensible du volume des céréales dont les ensemencements ont crû et d'une amélioration de la récolte du maïs après deux années de forte baisse. En revanche, le gel du printemps a pesé sur les récoltes de fruits et la production viticole.

# La production



	Production marchande par branche												%
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I	91.II	1989	1990	1991	1989	1990	1991	
Agro-alimentaire	1,8	1,3	0,9	2,0	1,2	1,8	3,1	3,0	3,0	1,8	3,2	2,6	
Energie	0,9	1,6	0,7	-0,6	3,2	0,6	2,5	0,1	3,8	2,0	1,8	4,3	
Manufacturés	3,9	0,8	0,2	-1,0	-0,8	1,5	4,7	-0,8	0,7	5,1	1,6	-1,3	
Biens intermédiaires	2,3	-0,5	-0,3	-1,6			1,8	-2,0		4,0	0,1		
Biens d'équipement	5,2	2,2	2,2	0,3			7,5	2,5		6,5	4,7		
Automobile et matériel de transport	6,6	1,6	-2,8	-5,3			8,3	-7,9		6,0	-1,4		
Biens de consommation	3,6	0,9	0,3	0,4			4,6	0,7		4,9	1,9		
BTP	3,2	2,4	0,9	1,0	1,0	1,2	5,6	1,9	2,2	6,0	3,2	1,4	
Commerce	1,6	1,9	1,8	0,5	0,1	1,0	3,5	2,3	1,1	3,9	3,3	0,9	
Services	5,3	4,1	3,0	2,5	1,8	2,7	9,4	5,5	4,5	8,7	7,1	4,5	

## La production

La production animale resterait stable : la production de bétail, notamment celle de gros bovins, augmente tandis que la collecte de lait diminue par rapport à 1990 du fait de l'abaissement des quotas laitiers d'environ 2 %.

La production d'énergie progresserait d'environ 4,3 % en 1991. Cette vive croissance est acquise dès le premier trimestre en raison d'un hiver un peu plus rigoureux que les années précédentes dont une des conséquences est l'augmentation de la consommation d'énergie des ménages. La production d'électricité serait plus importante qu'en 1990 en raison de la progression de la production hydroélectrique, dont une partie serait destinée à l'exportation. Une activité de raffinage toujours dynamique contribuerait également à la croissance de l'ensemble.

**... tandis que le ralentissement de l'activité se poursuit dans le BTP et le commerce...**

La production du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics croîtrait de 1,4 % en moyenne annuelle en 1991, après 3,2 % en 1990 et 6 % en 1989. Bien qu'en ralentissement, l'activité est légèrement plus soutenue dans le Bâtiment que dans les Travaux Publics en raison d'une orientation favorable des marchés de l'entretien-logement et des mises en chantier de locaux non résidentiels, notamment ceux de l'administratif public. En revanche, la demande peu dynamique des ménages en logement neuf conduirait à une baisse du nombre des mises en chantier : environ 300.000 contre 309.500 en 1990, soit - 3 %. Les dépenses des sociétés autoroutières et la poursuite des travaux liés aux ouvrages ferroviaires compensent le ralentissement des autres secteurs des Travaux Publics, inquiets des perspectives de restrictions budgétaires et de la conjoncture économique déprimée sur le premier trimestre de 1991.

La croissance de la production du commerce serait en retrait en 1991 par rapport aux deux années précédentes : 0,9 % en moyenne annuelle après 3,3 % en 1990 et 3,9 % en 1989. La faible progression du revenu des ménages et donc de la consommation, le fort ralentissement de l'activité, notamment industrielle, au quatrième trimestre de 1990 et au premier trimestre de 1991 et un investissement des entreprises moins soutenu expliquent cet infléchissement. A la fois dans le commerce de détail et le commerce de gros, l'ensemble des secteurs connaît un rythme de croissance en 1991 inférieur à celui de 1990. Le commerce de gros inter-industriel et l'habillement-textile-cuir seraient les secteurs les moins dynamiques.

**... et touche sensiblement les services marchands.**

Dans les services marchands, la production progresserait de 4,5 % en moyenne annuelle après 7,1 % en 1990 et 8,7 % en 1989. Ce brusque fléchissement se concentre essentiellement sur le début de l'année 1991 du fait du repli de l'activité dans l'ensemble des autres branches amorcé fin 1990 et des conséquences de la crise du Golfe. Ce ralentissement aurait entraîné alors une moindre consommation intermédiaire de services. L'enquête de conjoncture dans les services laisse présager un retour de la croissance proche de celle observée en 1990 sur les trois derniers trimestres, un peu plus de 1 % par trimestre. L'ampleur de la baisse est différente selon les secteurs : forte pour les transports notamment aériens et certains services rendus aux entreprises comme la location mobilière ou le travail temporaire, atténuée pour les services rendus aux ménages.

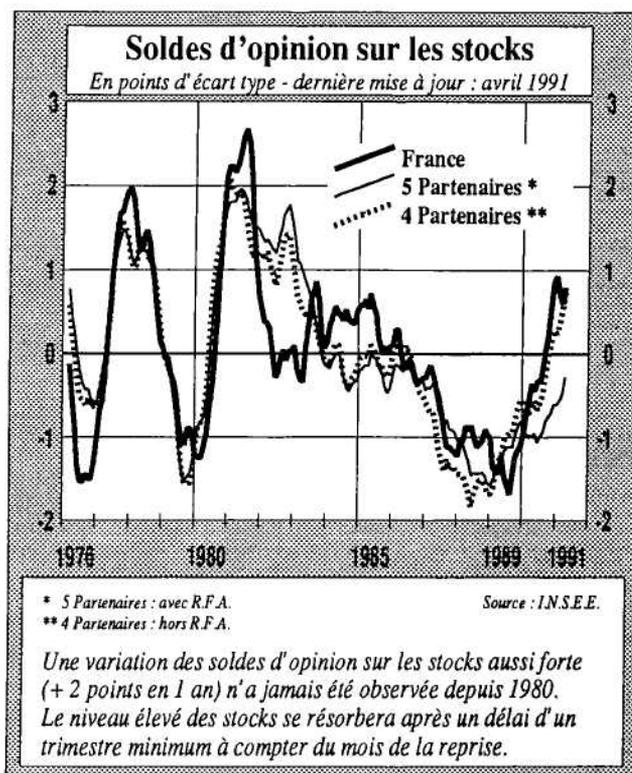
# Les stocks de produits manufacturés

Essentiellement en raison des effets décélérateurs toujours sensibles en 1991, les variations de stocks de produits manufacturés contribueront encore négativement à la croissance de la production manufacturière, mais dans une moindre mesure qu'en 1990.

L'ajustement des stocks, qui a débuté assez rapidement, dès la fin de 1990, est cependant toujours en cours au début de 1991. Il a été quelque peu différé par des erreurs d'anticipation de demande : les producteurs, qui semblent pour partie avoir été surpris par l'ampleur du ralentissement, et qui par ailleurs connaissent quelques délais d'ajustements, subissent un stockage plus important que souhaité de leurs produits finis depuis la fin de l'année 1990. En revanche, le niveau des stocks du commerce, qui constituent les deux-tiers environ de la totalité des stocks en produits manufacturés, est jugé normal par les grossistes et les détaillants depuis le début de l'année.

Par conséquent ce léger excès de stocks dans l'industrie, qui concerne tous les types de produits ne retardera que modérément les effets bénéfiques de la reprise sur la production manufacturière : les industriels chercheront en effet dans un premier temps à écouler leurs stocks excédentaires. Ce déstockage et la faiblesse de la reprise limiteront en 1991 l'effet d'entraînement de la demande sur la reconstitution des stocks, celle-ci étant tout de même sensible dans le commerce.

Selon les enquêtes de conjoncture dans l'industrie des pays membres de la CE, les producteurs des 4 principaux partenaires de la France hors RFA considèrent le niveau de leurs stocks élevé : le solde d'opinion atteint le niveau le plus élevé depuis 1984. Ce jugement traduit la nécessité d'un déstockage, de la part des industriels, qui précédera toute reprise de la production manufacturière.



Stocks de produits manufacturés										
1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991				1991
						91.1	91.2	91.3	91.4	
-5,8	9,1	16,8	24,3	22,0	9,3	1,8	-1,1	3,0	1,6	5,4
0,1	1,1	0,5	0,5	-0,2	-0,8	0,4	-0,7	1,0	-0,4	-0,2

Variation de stocks en Mds de F 80  
Contribution des variations de stocks à la croissance de la production manufacturière

# La productivité apparente du travail

En 1991, les gains de productivité apparente du travail (mesurés par le taux de croissance de la valeur ajoutée par tête) resteraient faibles, à peine supérieurs à ceux de 1990 : la croissance très modérée de la valeur ajoutée marchande ne permet pas aux gains de productivité de retrouver leur niveau cible de long terme, malgré une légère baisse des emplois. L'accroissement de la valeur ajoutée au second semestre et la faible contraction des effectifs permettraient de plus forts gains de productivité à ce moment.

Les relations économétriques reliant les effectifs employés à la valeur ajoutée 1/ conduisent à une estimation du délai d'ajustement de l'emploi à l'activité proche de 18 mois dans l'industrie manufacturière. Le second semestre de 1991 marquerait effectivement le début d'un nouveau cycle de productivité, après trois semestres sans gains de productivité : les effectifs (hors reclassement des intérimaires) continueraient de baisser malgré une reprise de la valeur ajoutée. Dans le secteur tertiaire marchand, les gains de productivité seraient inférieurs d'un point à ceux observés entre 1987 et 1989.

1/ Voir dans Economie et Statistique N° 237-238 "La productivité du travail"

La productivité du travail 1/									
en %									
	Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I	91.II	1989	1990	1991
Ensemble des branches marchandes	1,5	0,6	-0,2	0,1	0,3	2,1	2,4	0,6	0,8
Industrie manufacturière	2,1	0,2	-0,7	-1,1	0,1	3,1	3,5	0,1	-0,2
Tertiaire marchand	1,6	1,2	-0,1	0,7	-0,1	2,0	2,2	1,1	0,9

1/ mesurée par la valeur ajoutée par tête

# L'emploi

Le rythme des créations d'emplois dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) s'est progressivement atténué en 1990. A partir du deuxième trimestre de 1991, les effectifs de ces secteurs se réduiraient de 0,1 % par trimestre. Les suppressions d'emploi seraient particulièrement fortes dans l'industrie, où la main-d'oeuvre s'ajusterait au ralentissement de l'activité.

## Net recul de l'emploi industriel au premier trimestre de 1991

Egale à 0,4 % au quatrième comme au troisième trimestre, l'augmentation des effectifs des SMNA n'est plus que de 0,1 % au premier trimestre de 1991. L'inflexion des embauches est, pour l'essentiel, imputable à l'industrie : après avoir poursuivi leurs recrutements jusqu'au deuxième trimestre de 1990, les secteurs manufacturiers ont stabilisé leurs effectifs au second semestre avant de les réduire nettement (- 0,5 %) au premier trimestre de 1991. Le recul des offres d'emploi déposées à l'ANPE, la diminution des difficultés de recrutement dans l'industrie témoignent également du changement d'orientation du marché du travail. Si l'on tient compte des travailleurs temporaires employés dans l'industrie, l'inversion de tendance est sensible dès la mi-1990 : elle suit, avec un an de décalage, le ralentissement de l'activité.

Maintenant dans un premier temps leurs embauches sur contrats à durée indéterminée, les chefs d'entreprise ont commencé à ajuster le volume d'activité de leur main d'oeuvre par différentes voies : moindre recours à l'emploi précaire depuis le début de

Evolution de l'emploi												
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Niveaux en fin d'année		
	Taux d'évolution % CVS						Taux d'évolution % CVS			Milliers BRUTS		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I*	91.II*	1989	1990	1991*	1989	1990	1991*
<b>Salariés des secteurs marchands non agricoles</b>	1,0	1,2	1,0	0,7	0,0	-0,2	2,2	1,7	-0,2	14118	14360	14339
Industries y compris BGCA	0,5	0,6	0,5	0,2	-0,8	-1,0	1,1	0,7	-1,8	5909	5950	5845
Industries agro-alimentaires	-0,1	0,0	0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	-0,2	527	528	527
Energie	-1,0	-1,2	-1,7	-1,4	-1,0	-1,2	-2,2	-3,0	-2,1	266	258	253
Bâtiment-génie civil et agricole	0,8	0,8	0,9	1,0	0,0	-0,1	1,6	1,9	-0,1	1255	1280	1278
Industrie manufacturière	0,7	0,7	0,6	0,0	-1,1	-1,4	1,3	0,6	-2,5	3860	3884	3788
Biens intermédiaires	1,1	1,0	0,8	0,0	-1,4	-1,6	2,1	0,8	-2,9	1232	1242	1205
Biens d'équipement	0,8	1,0	1,0	0,6	-0,2	-1,4	1,8	1,7	-1,6	1142	1161	1143
Automobile	0,1	0,3	0,2	-0,2	-1,3	-1,8	0,5	0,0	-3,0	360	360	349
Biens de consommation	0,1	0,2	0,1	-0,6	-1,7	-1,0	0,3	0,4	-2,7	1126	1121	1091
Tertiaire marchand	1,4	1,6	1,3	1,1	0,6	0,4	3,0	2,4	1,0	8209	8310	8493
Commerces	0,8	0,9	1,0	0,6	0,2	-0,2	1,7	1,7	0,0	2108	2143	2144
Transports-télécommunications	0,6	0,6	0,4	0,3	0,3	0,1	1,2	0,7	0,4	1336	1345	1350
Services marchands 1/	2,3	2,6	2,0	1,8	1,0	0,8	4,9	3,8	1,8	4098	4256	4333
Banques-assurances	-0,3	-0,2	-0,2	0,1	0,1	0,0	-0,5	-0,1	0,1	667	666	667
<b>Tertiaire non marchand (y compris TUC)</b>							0,3	1,5	1,7	4256	4321	4396
<b>EMPLOI TOTAL 2/</b>							1,2	1,2	0,0	21824	22086	22085

\*prévision

1/y compris intérim

2/y compris salariés agricoles et non salariés

l'année 1990, diminution de la durée du travail depuis l'automne 1990. Le chômage partiel se développe notamment, passant d'environ 150.000 journées mensuelles au premier semestre 1990 à 450.000 en décembre et 1 million en mars 1991.

Ces modalités d'adaptation ne suffisent plus depuis le début de l'année 1991 : en persistant, le ralentissement de la production industrielle rend inévitables les suppressions d'emplois permanents. Les industries de biens de consommation sont les plus touchées, avec une baisse de 1,0 % du nombre de leurs salariés au premier trimestre de 1991. L'inflexion est également marquée dans les industries de biens intermédiaires (- 0,6 % au premier trimestre de 1991) dont les effectifs avaient été préservés jusqu'à la fin de 1990. Dans l'automobile, le recul s'accroît (- 0,5 % au premier trimestre de 1991) : si l'on tient compte du travail intérimaire, ce sont 1,9 % des emplois qui disparaissent dans ce secteur en deux trimestres consécutifs. Seules les industries de biens d'équipement professionnel parviennent encore à stabiliser leurs effectifs, grâce au dynamisme de l'aéronautique et de la construction électrique et électronique.

Au début de 1991, la croissance des effectifs s'interrompt dans le bâtiment et se ralentit dans le secteur tertiaire marchand

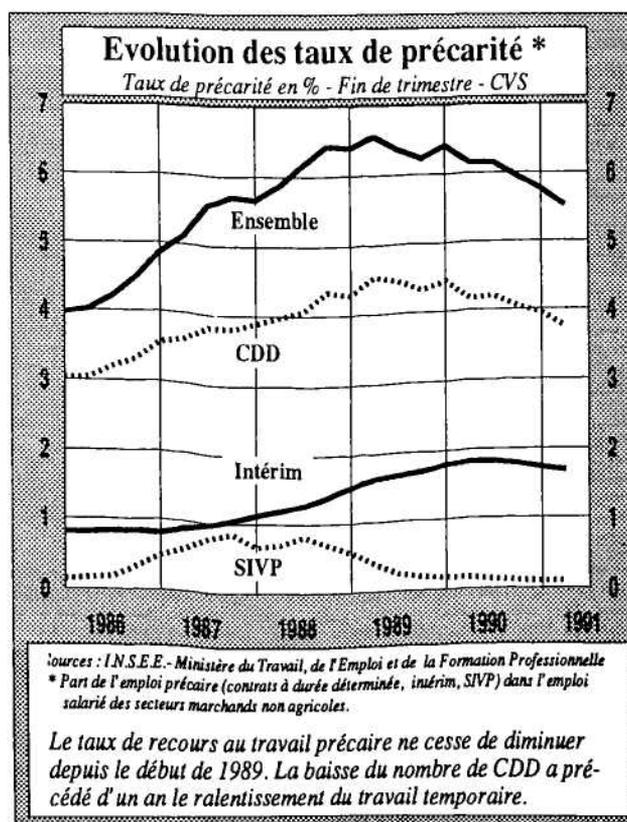
En dehors de l'industrie, l'infléchissement des créations d'emplois est plus modéré : le ralentissement observé au premier trimestre de 1991 dans certains secteurs est autant la conséquence d'un quatrième trimestre 1990 particulièrement favorable que le signe d'un changement de tendance significatif. C'est le cas du bâtiment-génie civil et agricole (BGCA), des transports et des services marchands rendus aux entreprises (hors intérim) ou aux particuliers. Au total, avec une hausse de 0,6 % au quatrième trimestre de 1990 et 0,4 % au premier trimestre de 1991, les effectifs du tertiaire ralentissent leur progression.

Pour la première fois depuis fin 1988, l'emploi stable n'augmente plus dans l'industrie au premier trimestre de 1991.

Le recul de l'emploi précaire tout au long de l'année 1990 se prolonge au début de 1991 : le taux de précarité dans les SMNA passe ainsi de 6,4 % à la fin de 1989 à 5,8 % fin 1990 et 5,5 % fin mars 1991.

La réduction du travail précaire s'accélère en particulier au premier trimestre 1991 dans l'industrie manufacturière. La baisse plus forte des contrats à durée déterminée y compense en effet la stabilisation de l'intérim qui, il est vrai, avait beaucoup diminué le trimestre précédent.

Mais c'est surtout la création d'emplois stables dans les SMNA qui marque le pas au début de 1991 : pour un maximum de 96.000 atteint au premier trimestre de 1990, elle retombe à 50.000



## L'emploi

pour la même période de 1991. Le nombre des emplois stables a cessé d'augmenter dans l'industrie, après la décélération des trimestres précédents. Il diminue même assez nettement dans les industries de biens de consommation et recule également, pour la première fois depuis trois ans, dans les industries de biens intermédiaires : outre de plus nombreuses suppressions de postes à statut précaire, la tendance est bien à l'érosion des effectifs sous contrat à durée indéterminée, avec recours éventuel à des procédures de licenciements (cf fiche chômage).

Les formes d'emploi évoluent moins dans le tertiaire marchand que dans l'industrie : les créations d'emplois stables demeurent, quoique ralenties dans les services ; le recours au travail précaire, intérim comme CDD, conserve une tendance à la baisse depuis la mi 1990. Seul le secteur des banques et assurances s'oppose à ce mouvement général, avec une contraction des emplois stables et un recours accru aux CDD. Le BGCA est le seul grand secteur où les formes précaires d'emploi, en particulier le travail temporaire, se développent légèrement depuis la mi 1990.

**Stabilisation de l'emploi total en 1991, léger recul sur le champ des SMNA.**

La portée encore limitée de l'ajustement des effectifs à une activité médiocre et l'absence de nette reprise économique d'ici la fin de l'année devraient jouer défavorablement sur l'évolution de l'emploi dans les prochains mois. Les effectifs des SMNA diminueraient ainsi de 0,1 % par trimestre jusqu'à la fin de l'année 1991. La rupture serait donc marquée par rapport aux trois années antérieures. A la croissance de 1,7 % des effectifs en 1990 succéderait un repli de 0,1 % en 1991.

L'évolution du nombre des non salariés pourrait également être plus défavorable en 1991 qu'en 1990 (- 1,6 % contre - 1,3 %). A l'inverse les créations d'emploi seraient plus importantes dans le secteur tertiaire non marchand (1,7 % après 1,5 % en 1990). Aux embauches nettes effectuées par l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur associatif s'ajouteraient les recrutements opérés sur des contrats emploi - solidarité (CES) : l'extension de ce dispositif devrait conduire à une augmentation d'environ 40.000 du nombre de ses bénéficiaires au cours de l'année 1991, plus concentrée au second semestre. Finalement l'emploi total serait stable en 1991 après des hausses de 265.000 (1,2 %) et 260.000 (1,2 %) en 1989 et 1990.

Ce fort infléchissement des embauches affecterait plus nettement le noyau permanent de la main-d'oeuvre des entreprises, dans le prolongement de la situation observée au premier trimestre. L'appel aux formes précaires d'emploi continuerait également à fléchir, sans nécessairement que ce mouvement s'accroisse ; la diminution des heures supplémentaires et le recours croissant au chômage partiel contribueraient aussi à ajuster les capacités de travail disponibles. A l'horizon de la fin de l'année 1991 cet ajustement ne paraît toutefois pas être achevé. Même s'ils se redressaient au second semestre pour retrouver, en glissement annuel, une évolution plus proche de leur tendance de moyen terme, les gains de productivité dans les SMNA se situeraient, en moyenne, à un niveau faible, en retrait sur ceux des deux années précédentes 1/.

**En 1991, les effectifs industriels se contracteraient ...**

A compter du printemps, l'industrie perdrait environ 0,6 % de ses emplois par trimestre au cours de l'année 1991 soit un rythme un peu plus fort que celui du début

---

1/ La productivité est ici mesurée par le ratio entre la production et les effectifs après réintégration des intérimaires aux secteurs utilisateurs.

de l'année. Le redressement de la production escompté pour le second semestre serait trop tardif et d'ampleur insuffisante pour atténuer les suppressions d'emplois d'ici la fin de l'année.

Dans les secteurs manufacturiers, la reconstitution des gains de productivité qui ont été pratiquement nuls, voire négatifs, en glissement annuel du second semestre de 1989 au premier semestre de 1991, passe en effet par des réductions d'effectifs. Celles-ci devraient se renforcer en cours d'année dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement alors qu'elles pourraient se ralentir dans les biens de consommation.

... alors que les créations d'emplois dans les autres secteurs marchands ralentiraient

Dans le BGCA le ralentissement de la production a encore eu peu de répercussions sur l'emploi, peut-être en raison de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée ressentie par ce secteur. Avec des perspectives d'activité maussades dans le bâtiment et les travaux publics, l'arrêt des embauches devrait se prolonger au second semestre. Après la forte augmentation de 1990 (1,9 %) les effectifs du BGCA diminueraient de 0,1 % en 1991.

Le secteur tertiaire marchand resterait toujours créateur d'emplois en 1991 (1,0 %), mais moins qu'en 1990 (2,5 %). Là aussi le moindre dynamisme de l'activité depuis la fin de l'année 1989 limiterait les recrutements dans les mois à venir.

Le ralentissement des embauches affecterait toutes les composantes du secteur : ainsi, en 1991, les effets seraient stables dans les commerces et leur augmentation serait très modeste en 1991 dans les transports (0,2 %), et les organismes financiers (0,1 %). Les services marchands perdraient une partie de leur dynamisme, restant néanmoins le premier pôle de création d'emploi de l'économie. Les recrutements se modéreraient, au second semestre, en particulier dans les services marchands aux entreprises - hors intérim - , où ils seraient, toutefois, encore importants (5,9 % en 1991 après 7,3 % en 1990).

Effectifs après reclassement des emplois intérimaires												
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Niveaux en fin d'année		
	Taux d'évolution %						Taux d'évolution %			Milliers		
	CVS						CVS			CVS		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I*	91.II*	1989	1990	1991*	1989	1990	1991*
Salariés des secteurs marchands non agricoles*	1,0	1,2	1,0	0,7	0,0	-0,2	2,2	1,7	-0,2	14191	14435	14413
Industries y compris BGCA	0,7	0,8	0,6	0,1	-0,9	-1,1	1,5	0,6	-2,0	6127	6166	6042
dont : Industries manufacturières	1,0	0,8	0,5	-0,3	-1,2	-1,5	1,8	0,2	-2,7	3998	4006	3898
Tertiaire marchand	1,3	1,4	1,3	1,1	0,7	0,5	2,7	2,4	1,2	8064	8268	8371
dont : Services marchands	2,0	2,2	1,9	2,2	1,3	1,1	4,2	4,2	2,5	3914	4077	4178

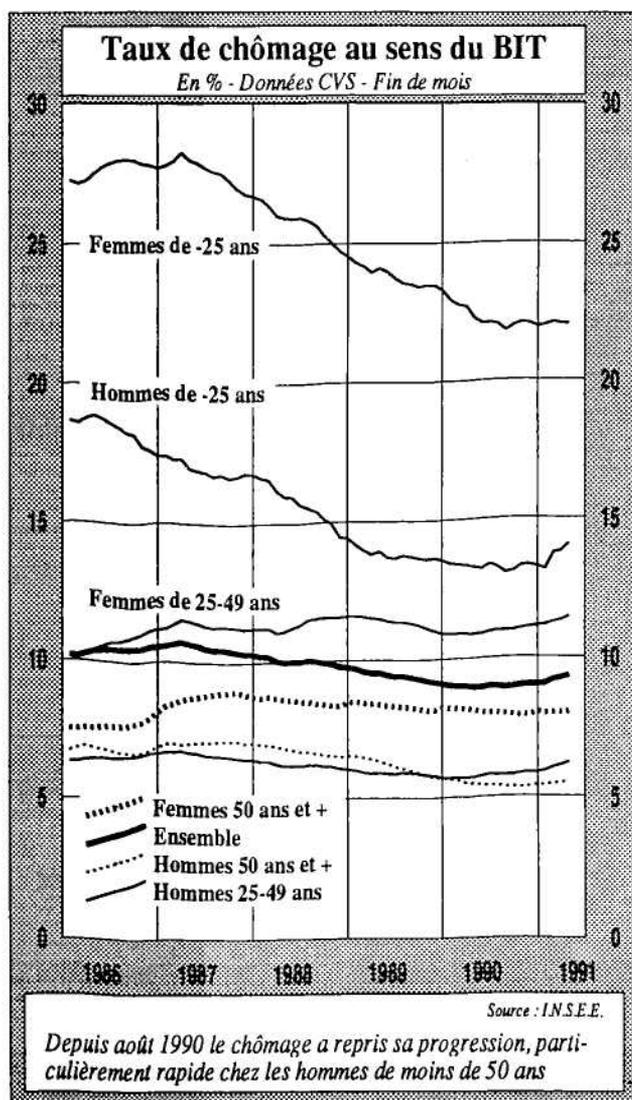
\* non compris les salariés intérimaires affectés dans l'agriculture ou le secteur non marchand

# Le chômage

Après être resté quasiment stable dans la première partie de l'année 1990 le nombre des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) a augmenté à partir du mois d'août. Egale à 40.000 sur les quatre derniers mois de l'année, sa progression s'est accentuée au cours de l'hiver : l'augmentation des DEFM dépasse ainsi 100.000 de décembre 1990 à avril 1991. Actualisé sur la base des DEFM, le taux de chômage revient à 9,4 % fin avril 1991 après être descendu à 8,9 % en août 1990 <sup>1/</sup>. D'avril à décembre 1991, le nombre de DEFM pourrait s'accroître de 160.000, soit une hausse d'environ 0,5 point du taux de chômage.

Face à des ressources en main-d'oeuvre qui continuent à s'accroître principalement sous l'effet de la pression démographique, les créations d'emplois sont désormais insuffisantes pour contenir la montée du chômage. Le développement modéré des actions conduites dans le cadre de la politique de l'emploi ne pourra non plus suppléer le manque de dynamisme de l'économie.

## Forte hausse du chômage pour les hommes adultes



Excepté pour les jeunes femmes, la reprise du chômage est générale. Elle touche vivement les hommes de moins de 25 ans, inversant brutalement la tendance à la baisse observée depuis 1985. Mais c'est surtout l'accroissement du chômage des hommes âgés de 25 à 49 ans qui retient l'attention. Avec un taux de chômage en hausse mensuelle moyenne de 0,1 point au cours des quatre premiers mois de l'année 1991, le "noyau dur" des actifs est ainsi touché massivement par les suppressions d'emplois industriels : il faut remonter à 1984 pour retrouver un rythme de progression analogue.

La poursuite des dispositifs en faveur des chômeurs menacés d'exclusion joue favorablement sur le chômage de longue durée pour les plus jeunes et les plus âgés : les inscrits à l'ANPE depuis un an ou plus diminuent dans ces catégories. Mais l'augmentation enregistrée chez les adultes conduit à une légère progression de l'ensemble des DEFM d'un an d'ancienneté ou plus (0,8 % d'avril 1990 à avril 1991). La part des chômeurs de longue durée dans l'ensemble des inscrits à l'ANPE recule toutefois : l'afflux des demandes d'emploi déposées au cours des derniers mois et leur faible taux de satisfaction ont en effet débouché sur un accroissement rapide des DEFM de faible ancienneté.

<sup>1/</sup> La prise en compte du niveau de chômage au sens du BIT observé à l'enquête emploi de mars 1991 pourrait amener une révision en baisse du taux de chômage si, comme les quatre années précédentes, l'évolution du chômage mesurée selon les recommandations internationales se révèle plus favorable que celle des DEFM. De mars 1986 à janvier 1990, le nombre des chômeurs au sens du BIT s'est ainsi réduit de 210 000 alors que celui des demandeurs d'emploi s'est accru de 150 000.

# Le chômage

Taux de chômage au sens du BIT actualisé par les DEFM 1/

%

	Niveaux en fin de trimestre												Moyennes annuelles		
	89.1	89.2	89.3	89.4	90.1	90.2	90.3	90.4	91.1	91.2*	91.3*	91.4*	1989	1990	1991*
<b>ENSEMBLE</b>	9,5	9,4	9,3	9,1	9,0	9,0	9,0	9,0	9,3	9,5	9,7	9,9	9,4	9,0	9,5
Moins de 25 ans	18,4	18,2	18,0	17,9	17,5	17,2	17,0	17,1	17,4				18,4	17,5	
25 ans à 49 ans	8,3	8,2	8,2	8,0	7,9	8,0	8,0	8,1	8,4				8,2	7,9	
50 ans et plus	7,3	7,1	6,9	6,8	6,6	6,5	6,4	6,5	6,5				7,0	6,5	

\* prévision

1/ Les niveaux de taux de chômage calculés à partir d'avril 1990 seront révisés au cours de l'été lorsque seront intégrés les résultats de l'enquête Emploi de mars 1991.

L'augmentation des demandes d'emploi reprend pour les ouvriers qualifiés et s'accroît pour l'encadrement.

Comme en 1990, l'évolution du chômage ouvrier reste plus favorable que celle des employés et de l'encadrement. La vive baisse des DEFM des ouvriers qualifiés observée jusqu'au troisième trimestre 1990 a fait place à une hausse. Mesurée en glissement annuel, celle-ci est voisine de celle de l'ensemble des demandes d'emploi (respectivement 4,7 % contre 5,8 % en avril 1991). L'accroissement rapide du chômage des cadres et des agents de maîtrise-techniciens s'accroît d'autre part (respectivement 21,4 % et 19,1 % d'avril 1990 à avril 1991). Toutefois les taux de chômage du personnel qualifié restent plus faibles que ceux des ouvriers ou des employés.

Reprise des entrées en chômage, recul des sorties de l'ANPE.

Amorcée au deuxième trimestre 1990, la progression des dépôts de nouvelles demandes d'emploi s'est confirmée au début 1991. En glissement annuel la hausse est de 3,1 % du premier trimestre 1990 au premier trimestre 1991. C'est pour les inscriptions à l'ANPE ayant pour origine un licenciement économique que le retournement est le plus net : elles augmentent de 20 %, en rythme annuel, du troisième trimestre 1990 au premier trimestre 1991, tendance que confirment les chiffres du mois d'avril. Parallèlement les inscriptions pour licenciement individuel s'accroissent à un rythme plus rapide (10 % du premier trimestre 1990 au premier trimestre 1991).

Inversement les demandes d'emploi enregistrées à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée (près de 40 % des entrées en chômage) ne s'élèvent pas (- 5,1 % du premier trimestre 1990 au premier trimestre 1991). Elles ont toutefois cessé de diminuer à partir de l'été 1990.

La raréfaction des embauches, notamment de celles sur des emplois précaires, entraîne un recul des sorties de l'ANPE. En glissement annuel celui-ci atteint 3,0 % au premier trimestre 1991.

## Le chômage

Malgré une orientation favorable de la politique spécifique de l'emploi...

Le net fléchissement des créations d'emplois dans les secteurs marchands continuera à peser dans les prochains mois sur l'évolution du chômage. L'élargissement de la politique de l'emploi et les modifications de comportement émanant de certaines populations aux marges du marché du travail moduleront toutefois l'orientation à la hausse du nombre des personnes sans emploi.

Deux des principaux instruments de lutte contre le chômage devraient s'étendre d'ici la fin de l'année. Il s'agit des contrats-emploi solidarité (CES) et du crédit formation individualisé (CFI). Par ailleurs la recrudescence probable des licenciements économiques conduira sans doute à une utilisation plus massive des préretraites et des dispositifs de conversion. En revanche les restrictions budgétaires affecteront au second semestre les actions d'insertion et de formation (AIF) destinées aux chômeurs de longue durée.

... et un impact plus réduit du RMI et des flux migratoires sur le marché du travail...

L'effet d'appel exercé sur le marché du travail par le RMI et l'évolution des flux migratoires devraient quant à eux s'atténuer en 1991. Le nombre de ménages bénéficiant du RMI continue à s'élever (500.000 attendus en fin d'année), mais la signature de contrats d'insertion, susceptible d'entraîner une démarche d'inscription à l'ANPE, ne s'accélère pas. De ce fait la part des bénéficiaires du RMI pourvus d'un contrat d'insertion plafonne à hauteur de 40 %.

L'afflux des demandes d'asile devrait se maintenir en 1991 à hauteur de son niveau de l'année précédente (environ 50 000). Mais l'accélération du traitement des dossiers permet une notification plus rapide des décisions, le plus souvent des rejets. La radiation de l'ANPE peut ainsi être effectuée plus tôt qu'auparavant. Le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois originaires d'un pays hors Communauté Européenne progresse toujours plus rapidement que celui des Français ou des ressortissants communautaires, mais l'écart s'est beaucoup réduit depuis le quatrième trimestre 1989 (respectivement 8,0 %, 5,5 % et 5,9 % d'avril 1990 à avril 1991).

.....le chômage continuera à augmenter au second semestre de 1991.

Au total les paramètres autres que l'évolution conjoncturelle de l'emploi contribueront plus à lisser la montée du chômage qu'à l'entamer véritablement. Le nombre des DEFM pourrait ainsi s'élever de 260.000 au cours de l'année 1991. Le taux de chômage augmenterait de 0,5 point entre avril et décembre 1991, pour atteindre (avant révision) 9,9 % en fin d'année <sup>1/</sup>. Par rapport aux premiers mois de l'année où l'accroissement des DEFM apparaît important eu égard à l'évolution des effectifs, le rythme d'augmentation du chômage s'atténuerait quelque peu au second semestre. Cette hausse pourrait être plus faible en fin d'année si de nouvelles actions en faveur des chômeurs étaient mises en place à l'automne.

---

<sup>1/</sup>voir renvoi précédent

En 1991, la masse salariale brute des entreprises non financières non agricoles, hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) décélère fortement, en glissement annuel comme en moyenne annuelle, par rapport à 1990 : 4,6 % en 1991 après 7,8 % (5,8 % après 7,9 % si l'on se réfère aux moyennes annuelles). Cela s'explique à la fois par une diminution des effectifs et un ralentissement de plus d'un point du glissement du taux de salaire horaire (TSH) des ouvriers.

Du TSH à la masse salariale des ENFNA hors GEN												
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I*	91.II*	1989	1990	1991*	1989	1990	1991*
Taux de salaire horaire 1/	2,1	2,2	2,6	2,4	2,1	2,0	4,3	5,1	4,0	4,0	4,9	4,4
Effectifs 1/	1,3	1,2	1,3	0,9	0,3	-0,3	2,6	2,2	0,0	2,6	2,5	0,8
Masse salariale des ENFNA 2/ hors GEN	3,7	3,7	4,2	3,4	2,4	2,0	7,5	7,8	4,6	7,3	7,9	5,8

\* prévisions  
 1/ milieu de trimestre, CVS, pondération comptes trimestriels  
 2/ Construite à partir des deux indicateurs précédents et incluant un GVT.

## Un net ralentissement des évolutions nominales...

De janvier à avril 1991, le TSH des ouvriers a augmenté de 1,0 % selon les résultats de l'enquête du ministère du Travail. Ce premier trimestre contraste donc assez fortement avec celui de 1990 (1,6 %) ou celui de 1989 (1,3 %) ; il retrouve le rythme de croissance des premiers trimestres des années 1986 à 1988. L'enquête mensuelle du ministère du Travail permet de préciser que le ralentissement du TSH porte à la fois sur la moyenne des augmentations accordées et sur la proportion des salariés augmentés.

La négociation de branche a pourtant été en ce début d'année plus active que l'année précédente et a conduit à des augmentations de salaires conventionnels elles-mêmes plus fortes. Pour partie sans doute, cela ne constituait qu'un simple rattrapage : c'est le cas par exemple de certaines branches n'ayant pas négocié depuis deux ou trois ans, l'évolution des minima conventionnels devant être appréciée compte tenu de ces délais. Mais le rattrapage joue aussi entre salaires conventionnels et salaires effectifs : dans le cas des emplois les moins qualifiés par exemple, les minima conventionnels avaient "décroché" par rapport au SMIC au cours des années précédentes et par conséquent les hausses n'ont d'effet pratique que pour la partie qui porte ces minima au-dessus du SMIC. L'un des objectifs de la négociation "bas salaires" est précisément de réduire cet écart entre minima conventionnels et SMIC, et de donner à la négociation de branche un rôle plus actif dans la politique des bas salaires.

# Les salaires

Il est possible que durant la période de la guerre du Golfe, l'incertitude ait conduit les entreprises à différer négociations et décisions qui pourraient alors intervenir au cours des prochains mois. Mais cet effet de calendrier devrait être de faible ampleur : les chefs d'entreprise interrogés en avril dans le cadre de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie n'anticipent pas en effet de hausse sensible et cette opinion est de plus en plus marquée au fil des enquêtes depuis juillet dernier. Le solde d'opinions qui sert d'indicateur est revenu pour le deuxième trimestre 1991 à un niveau proche de celui de l'année 1988, au cours de laquelle le glissement trimestriel du TSH était de l'ordre de 0,8 à 0,9 %.

## ... tout particulièrement pour les ouvriers qualifiés

L'accélération du TSH de la fin 89-début 90 a tout particulièrement concerné les ouvriers qualifiés : leurs salaires ont crû d'un point de plus entre avril 1989 et avril 1990 que celui des autres ouvriers. La reprise économique des années 1987 et 1988 semble avoir suscité des ajustements différenciés suivant les niveaux de qualification des ouvriers. Les industriels font d'ailleurs état de difficultés de recrutement allant croissant de 1987 au troisième trimestre 1990, tout particulièrement pour la main d'oeuvre qualifiée. Au cours de l'année 1990, les difficultés de recrutement ne s'accompagnent plus d'un recul des demandes d'emploi venant des ouvriers qualifiés ; dès la fin de l'année dernière, ces difficultés elles-mêmes diminuent sensiblement. Depuis juillet 1990, les salaires des ouvriers qualifiés croissent à un rythme proche de celui du TSH.

## De faibles pressions à la hausse

Les industriels n'anticipent pas de dérapage des prix de production et par conséquent la modération des salaires est inévitable s'ils veulent enrayer la dégradation de leurs marges (le taux de marge qui avait augmenté de 1983 à 1989, diminue à partir du quatrième trimestre 1989). Compte tenu de l'évolution actuelle des prix de détail, le ralentissement des hausses nominales se traduit par un ralentissement des progressions de salaire réel (0,3 % au premier trimestre 1991 contre 0,7 % au premier trimestre 1990) sans provoquer de baisse du niveau de celui-ci. D'avril 1990 à avril 1991, le glissement est de 4,4 % pour les salaires et de 3,2 % pour les prix.

Taux de salaire horaire brut des ouvriers et du SMIC												
												en %
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I*	91.II*	1989	1990	1991*	1989	1990	1991*
Taux de salaire horaire	2,2	2,1	3,0	2,1	2,1	1,7	4,4	5,1	3,8	4,0	5,0	4,3
SMIC	4,0	0,0	4,6	2,1	2,3	0,0	4,0	6,8	2,3	4,2	4,3	4,9
Indice prix de détail	2,0	1,4	1,6	2,0	1,4	1,6	3,4	3,5	3,0	3,6	3,4	3,1
TSH en francs constants	0,2	0,7	1,3	0,2	0,7	0,1	0,9	1,5	0,8	0,4	1,5	1,2
SMIC en francs constants	2,0	-1,4	2,9	0,2	0,9	-1,6	0,5	3,1	-0,7	0,6	0,8	1,7

\* Prévisions  
NB : les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier pour les prix et pour les salaires

Deux facteurs vont exercer une pression modérée à la hausse au cours des prochains mois. Le SMIC tout d'abord dont le glissement annuel est de 4,4 % en juillet, l'indexation portant sur la totalité du TSH. La loi prévoit en effet que le SMIC doit augmenter de juillet 1990 à juillet 1991 comme le glissement annuel des prix en mai (qui est de 3,2 %) et doit inclure en sus la moitié du glissement annuel réel du taux de salaire horaire constaté en avril (soit la moitié de 1,16 %). A cette indexation légale peut s'ajouter un "coup de pouce" : depuis 1988 son montant a été égal à la moitié du glissement réel du TSH. Dans le cadre de la négociation "bas salaires-classifications" le gouvernement avait indiqué qu'il reconduirait cette indexation pour accompagner la négociation. De janvier à juillet 1991, le SMIC augmente de 2,3 %. Les prévisions de prix actuellement retenues ne feraient pas atteindre le seuil légal de déclenchement de 2 % avant les premiers mois de 1992, ce qui entraîne une stabilité du SMIC sur la seconde partie de l'année.

Le second facteur de hausse pourrait être la mise en route de la nouvelle classification dans le bâtiment après celle des travaux publics au printemps 1990. L'effet de cette nouvelle réforme devrait être moins important que celui constaté l'année dernière car cet accord intervient dans une conjoncture moins favorable.

Au total, les deux derniers facteurs qui viennent d'être évoqués pourraient porter le glissement du TSH à 1,1 % en juillet (0,4 % en francs constants) soit 2,1 % pour le premier semestre. Au cours du second semestre, le glissement semestriel serait de 1,7 %.

## Secteur public : des marges de manoeuvres réduites

Dans la Fonction Publique comme dans les entreprises du secteur public, la limite des mesures générales dites "en niveau", c'est-à-dire appréciées en glissement du début à la fin de l'année, a été fixée à 2,5 % pour l'année 1991.

Indice des traitements bruts dans la fonction publique											%		
		Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
		89.I	89.II	90.I	90.II	91.I*	91.II*	1989	1990	1991*	1989	1990	1991*
Indice brut	(1)	1,9	1,5	2,0	1,7	0,0	2,1	3,5	3,9	2,1	4,8	2,0	2,5
	(2)	0,7	1,5	2,0	1,7	0,0	2,1	2,3	3,9	2,1			
Indice des prix de détail		2,1	1,4	1,6	1,9	1,4	1,7	3,6	3,3	3,2	3,6	3,4	3,1
Indice brut en francs constants	(1)	-0,2	0,1	0,4	-0,2	-1,4	0,4	-0,1	0,6	-1,1	1,2	-1,4	-0,6
	(2)	-1,4	0,1	0,4	-0,2	-1,4	0,4	-1,3	0,6	-1,1			

(1) Avec réaffectation s'il y a lieu  
(2) Sans réaffectation  
\* Prévisions avec l'hypothèse d'une mesure générale de 1,5 % en octobre 1991  
NB : les glissements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre.

## Les salaires

Dans la Fonction Publique d'Etat, les difficultés budgétaires laissent peu de marge compte tenu des évolutions déjà engagées avant toute mesure nouvelle. Il s'agit en particulier de l'effet report des mesures générales décidées en 1990 : dans le taux de croissance des rémunérations (traitements et primes) de l'année 1991 par rapport à 1990, cet effet report vaut 1,5 point et correspond à l'extension en année pleine des mesures prises en avril et décembre 1990. Les mesures catégorielles auraient quant à elles une contribution de 1,8 point : 0,6 correspondant au plan sur 7 ans de réforme de la grille, 0,8 au titre du plan Education, 0,4 pour diverses autres mesures. Au total, le taux de croissance des rémunérations induit par ces mesures générales et catégorielles déjà engagées serait de 3,3 %.

L'indice des traitements de la Fonction Publique ne retient pas toutes les mesures catégorielles nouvelles. Il exclut en particulier celles portant sur les primes ou celles conduisant à des promotions au choix ou par concours qui sanctionnent une évolution de qualification. A l'inverse, l'évolution de l'indicateur de RMPP (rémunération des personnes en place) qui est chiffré, hors mesures générales nouvelles, à 5,1 % prend en compte toutes les mesures précédentes, mais aussi une estimation (1,8 %) de l'effet moyen des promotions et avancements résultant non de mesures nouvelles mais des profils de carrière moyens des années récentes (dans le secteur privé, la croissance des salaires à structure constante serait de 4,3 % et, pour obtenir l'équivalent de la RMPP, il faut y ajouter un effet de carrière qui est de l'ordre de 2 %).

Globalement, la masse salariale versée par les administrations publiques continuerait à croître à un rythme voisin, en moyenne annuelle, à celui de 1990 : 5,0 % après 5,1 %.

De la masse salariale des ENFNA hors GEN à la masse salariale reçue par les ménages												
											taux de croissance en %	
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I*	91.II*	1989	1990	1991*	1989	1990	1991*
Entreprises non financières (67,5)	3,5	3,8	3,9	3,2	2,4	2,0	7,4	7,2	4,4	7,0	7,6	5,4
<i>dont</i> : ENFNA hors GEN (60,5)	3,7	3,7	4,2	3,4	2,6	2,0	7,5	7,8	4,6	7,3	7,9	5,8
GEN (6)	0,5	5,2	0,6	0,6	0,8	1,8	5,8	1,2	2,7	2,6	4,3	2,4
Agriculture (1)	1,8	1,6	1,8	0,9	1,1	1,6	3,4	2,7	2,7	3,4	3,1	2,3
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5)	1,7	2,7	2,6	2,4	0,9	1,5	4,4	5,1	2,4	4,3	5,4	3,4
Administrations publiques (26)	2,2	8,0	-0,5	1,5	2,4	1,7	10,4	1,0	4,2	5,7	5,1	5,0
Ménages hors EI, reste du monde (1,5)	2,8	3,1	3,3	3,5	2,5	2,8	6,1	7,0	5,4	6,7	6,6	6,1
Masse salariale reçue par les ménages (100)	3,2	4,8	2,7	2,8	2,4	1,9	8,1	5,5	4,4	6,6	6,9	5,3

\* Prévisions  
NB : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1989 (%)